

CM 30/09/14 - Intervention Jack Freychet

Après ce que beaucoup ont pris comme une levée de bouclier contre la réforme territoriale en cours, on aurait pu subodorer des prolongements locaux.

Nous attendions des réactions, politiques par exemple, car on ne peut mettre en cause une décision politique que par des moyens de même nature. Elles ne sont pas venues

Nous espérions l'inscription du dossier à l'ordre du jour du conseil, il n'y était pas, sans doute, et en l'absence de déclaration contraire, avec l'aval de votre opposition affichée qui est consultée, avant son élaboration, lors de la réunion des présidents de groupes..

La levée de bouclier s'est transformée en pétard mouillé et pourtant l'enjeu est de taille, car il s'agit ni plus ni moins de la dernière étape de la disparition programmée depuis des années du lien entre le citoyen et l' élu municipal de proximité auquel il a accordé son suffrage. Si la réforme se poursuit la démocratie locale aura vécu.

Mais peut être ne le saviez-vous pas, pourtant l'annonce en avait été faite par Hollande soi même dans une tribune publié le 3 juin dernier.

Il y est indiqué que les principaux axes de la réforme sont les suivants :

- Renforcement des régions. Leur nombre devrait passer de 22 à 14 en France métropolitaine **elles seront ainsi de taille européenne** sic François Hollande. Leurs responsabilités devraient être accrues (aides aux entreprises, formation professionnelle, emploi, transports, aménagement, lycées et collèges).
- Suppression progressive des conseils généraux, les nouvelles régions et les intercommunalités devant absorber l'essentiel des compétences des départements. A terme, une réforme constitutionnelle devrait être adoptée pour supprimer le conseil général à l'horizon 2020. **Le département devrait cependant demeurer une circonscription de référence pour l'État autour du préfet** (ou est l'économie ? (Note de JF)
- L'Intercommunalité deviendra la structure de proximité de l'action locale, ce qui signifie pour qui sait lire, que les conseils municipaux perdront leur raison d'être pour devenir au mieux de simple centres d'enregistrement de décisions prises ailleurs comme vous l'avez fait lors du mandat précédent en validant la « critérisation » qui laminait les aides du département et la Région. Ils sont condamnés à disparaître ensuite pour être remplacé par une délégation venue de plus haut sans lien affectif avec la population locale.

En fait Grand Evry ou agglo dans sa structure actuelle ou élargie la règle et la pratique seront les mêmes.

Situation comparable à celle du parlement français dont les prérogatives sont limitées à l'enregistrement des directives de Bruxelles sans que les pleurnicheries de Hollande et de Valls auprès de madame Merkel permettent de supprimer la moindre virgule.

Permettez moi de souligner au passage qu'il en sera de même après 2017 quel que soit le nouveau président si nous acceptons de rester phagocytés par les traités de l'Union Européenne.

Hollande a fait pire que Sarkozy, qui de retour fera pire encore. Leurs clones respectifs ne feront pas mieux.

La mesure dérogatoire sollicitée par l'agglo auprès du préfet, dans le cadre de la loi actuelle, si elle était acceptée, ne changerait pas la donne très longtemps car la tendance au regroupement restera

la même, si ce n'est avec Pierre, nous serons avec Paul; nous tomberons sous une autre tutelle. Vous devriez le savoir comme moi le schéma final ce sont les agglomérations de 200 000 habitants, à minima en région parisienne, et des super régions sous la tutelle de la commission européenne.

En ne réagissant pas plus vigoureusement les élus territoriaux sont en train de laisser scier la branche sur laquelle ils sont perchés et par la même occasion ils entraîneront leurs administrés dans leur chute pour les laissant à la merci de technocrates coupés de la réalité et de leur vécu quotidien dans le cadre de sociétés en cours de déshumanisation, où la charité remplace la justice sociale, oubliant les valeurs qui assuraient les fondements de la République, de la solidarité et du vivre ensemble.

Ce n'est pas ça la démocratie mais un système à l'identique de ceux que l'Occident tente d'imposer un peu partout sur la planète par bombardements aériens et mercenaires interposés qui laissent des pays exsangues et des populations désespérées.

L'agglomération est un outil sans plus mais la mutualisation des moyens et des savoir-faire, je cite madame Rauze, n'arrive pas à compenser les désengagements successifs de l'Etat, financiers bien sûr, mais également en matière de prestations.

Hier la Direction Départementale de l'Équipement nous offrait des prestations défiant toute concurrence aujourd'hui les cabinets privés, malgré la concurrence dite libre et non faussée, font monter les enchères.

Enfin permettez-moi une question, quel est le bilan économique de la communauté d'agglomération, en particulier pour ce qui concerne la production manufacturière au-delà de l'autosatisfaction affichée, pendant que les marchands du temple font leur beurre avec des produits importés ?

Jack Freychet, Président ACPV